

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **53 (1980)**

Heft 12

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

habitation

Revue de Suisse romande pour le logement, l'architecture, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.

Photo couverture

Cité Vieusseux à Genève, de la SCH, vue générale du centre commercial et artisanal.

Edition

section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue de Rumine 2, 1005 Lausanne

Bureau de la section romande

Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président
René Gay, Genève, vice-président
Fernand Hermenjat, Lausanne, secrétaire
Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier

Rédaction

Pierre-Etienne Monot, architecte EPF-L, chargé de cours à l'EAUG, rue de la Barre 14, 1005 Lausanne, tél. (021) 226273

Comité de rédaction

Président: B. Vouga
Membres: MM. G. Barbey, R. Gay, A. Jaquet.

Administration et publicité

Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne
Chèques postaux 10-6622
Tél. (021) 204141

Diffusion

La revue HABITATION est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse occidentale et du Groupe du Valais, de l'ASPAN (Association suisse pour le plan d'aménagement national), de la FAS (Sections romande et genevoise de la Fédération des architectes suisses)

Abonnements

Suisse: Fr. 27.50 par an. Etranger: Fr. 40.—. Prix du présent numéro: Fr. 3.40. Chèques postaux 10-6622

Vivre en ville – vivre à la campagne?

Au début du siècle, les promoteurs de logement social (philanthropes, industriels éclairés, premières coopératives) ont posé le problème du logement des travailleurs en termes clairs: caserne locative ou cité-jardin. Leur choix était clair: non à la caserne locative, non à la caserne ouvrière, lieu de toutes les promiscuités, foyer de revendications sociales, oui à la cité-jardin, oui à la maison uni-familiale, lieu d'investissement des économies familiales, oui aux vertus rédemptrices de la culture du jardin. Depuis 1860-1870, le développement des tramways rendait en effet possible l'habitation en banlieue. C'est ainsi qu'entre 1870 et 1950, environ, le développement périphérique des villes s'est fait le long des axes de transports publics, trams ou chemins de fer de banlieue.

Depuis 1950, la motorisation croissante a permis d'aller encore plus loin trouver un terrain à bon marché pour y construire sa villa: 10, 15, 25 kilomètres, avec, pour résultat, l'augmentation des coûts de transport, et du temps «contraint», passé en déplacements entre le lieu de travail et le lieu d'habitation. Pour beaucoup, le rêve enfin réalisé d'une villa individuelle risque de devenir un cauchemar, la crise de l'énergie aidant (et sans compter les conséquences de la hausse des taux hypothécaires).

Il faut cesser de ronger les terrains agricoles et de laisser se miter nos campagnes. La ville doit être rendue aux habitants: l'opposition entre caserne locative et villa individuelle est périmée; il faut développer et mettre en œuvre des alternatives urbaines au logement pavillonnaire. L'échelle de nos villes le rend possible: Genève, Lausanne, Neuchâtel ne sont pas des métropoles tentaculaires et irrémédiablement invivables. La conjugaison des efforts entre pouvoirs publics et promoteurs à but non lucratif peut et doit permettre l'arrêt des démolitions abusives, la rénovation intelligente du patrimoine immobilier et la construction de nouveaux logements au centre même des villes; ces logements devront être accessibles à toutes les couches de la population. L'aide des pouvoirs publics est indispensable, faute de quoi l'habitation en ville sera réservée à une poignée de favorisés, seuls capables de payer les surcoûts résultant de la hausse du prix du sol urbain.

P.-E. Monot, rédacteur

Sommaire

Les citadins à la campagne: le quartier d'habitations familiales «La Mottaz» à Apples (VD), par Jacques Longchamp.	3
Le logement et le divorce, par Renée Hermenjat	11
Société coopérative d'habitation Genève, extraits du rapport sur l'exercice 1979-1980.	13
Chronique de l'énergie: chauffage des habitations par la pompe à chaleur	19